



# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE "Pierre SIGNEUX"

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020  
au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol

E mail : [golf@golf-porcelaine.com](mailto:golf@golf-porcelaine.com) – Tél : 05.55.31.10.69  
[www.golf-porcelaine.com](http://www.golf-porcelaine.com)



## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### **I — CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte à tous les jeunes étant dans les catégories benjamins et minimes licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et satisfaisant aux critères d'index par catégories d'âge définis plus loin.

Tous les joueurs licenciés en France devront **s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 €** et devront être titulaires d'un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition qui devra avoir été enregistré par leur club avant le début de l'épreuve** ou si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, **faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.**

Tous les joueurs doivent être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Le champ des joueurs respectera, pour chaque catégorie d'âge et de sexe, les quotas établis ci-dessous. Dans la limite du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards.

La répartition des wild cards (10 WC) est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter tout ou partie au club organisateur.

#### **Catégories et Séries :**

| CATÉGORIE    | ANNÉE DE NAISSANCE | TOTAL PAR CATÉGORIE | NOMBRE DE GARÇONS | NOMBRE DE FILLES | WILD CARD |
|--------------|--------------------|---------------------|-------------------|------------------|-----------|
| MINIMES      | 2004 – 2005        | 48                  | 29                | 14               | 5         |
| BENJAMINS    | 2006 – 2007        | 48                  | 29                | 14               | 5         |
| <b>TOTAL</b> |                    | <b>96</b>           | <b>58</b>         | <b>28</b>        | <b>10</b> |

Dans chaque catégorie, et si le champ des joueurs est trop important, les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, **le vendredi 18 septembre 2020 à minuit**, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué ci-dessus.

Le déficit d'inscrits dans l'une des séries pourra être reporté sur une autre.

**La liste des inscrits** sera consultable sur le site du golf au plus tard le lundi **21 septembre 2020**.

### **II — FORME DE JEU**

**Stroke Play / 36 trous** / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

Samedi 3 octobre 2020: 1<sup>er</sup> tour,

Dimanche 4 octobre 2020: 2<sup>ème</sup> tour

**Distances de jeux** : recommandations de la longueur du terrain pour les Jeunes selon le Vademecum (§ 3.6-4)

**Classement** : Le classement du Grand Prix Jeunes est un classement brut exclusivement et obligatoirement par séries garçons et filles dans chaque catégorie d'âge. En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou sur le trou N°10.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

**Départs :** Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégories, en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque catégorie d'âge (Minimes-Benjamins).

Les horaires seront communiqués à partir du mercredi 30 septembre 2020 à 18H00.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, tout en respectant les catégories d'âge **Minimes-Benjamins**.

### III — JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3/8 et 1.2.2-4 du Vademecum 2020).

### IV — ENGAGEMENTS

Les engagements sont à adresser par écrit, avant le **vendredi 18 septembre 2020 à minuit**, au :  
**Golf de La Porcelaine – CELICROUX, 87350 Panazol.**

Aucun engagement par téléphone, fax ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions doivent mentionner les **noms, prénoms, adresse, n° de licence et index**, et être accompagnées du montant des droits d'inscription fixés à 35€ (15 € pour les membres du club) – (chèque à l'ordre du **Golf de La Porcelaine**).

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le **vendredi 18 septembre 2020 à minuit**. Tout joueur déclarant forfait au-delà de cette date, reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

**Journée d'entraînement :** Les joueurs pourront réserver **1 parcours d'entraînement gratuit** entre le 18 septembre et le 2 octobre 2020, sur réservation préalable auprès du secrétariat du golf pendant ses horaires d'ouverture (05.55.31.10.69.).

### V — DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

#### Rappel du règlement général :

- A) Épreuve « **non fumeur** » voir §1.2-2 (5). Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect. : Les coachs, les encadrants, les parents etc... ne sont pas autorisés à fumer.
- B) Les joueurs devront avoir une tenue correcte et un comportement exemplaire (§1.2.2-3 (14) du Vademecum 2020).
- C) **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2-2 (8) du Vademecum 2020.
- D) Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- E) Les joueurs devront respecter et mettre en application les instructions de la FFG en matière de la prévention du risque épidémique lié à la COVID 19. (Distanciation physique, port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique pour la manipulation des râtaux et des drapeaux, pas d'échange des cartes de score, etc... ). L'application de ces instructions est obligatoire, et est affichée au secrétariat.

### VI — CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (§ 4.1 du Vademecum 2020).

**Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.**

### VII — PRIX

Souvenirs offerts aux vainqueurs de chaque catégorie d'âge (séries garçons et filles).

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

### VIII — COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

### IX — TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au Tableau officiel de l'épreuve affiché au secrétariat du golf.

**Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**



# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE

## “Pierre SIGNEUX”

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020  
au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol



### AUTORISATION PARENTALE

pour

#### PRÉLÈVEMENTS NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS ET MAJEURS PROTÉGÉS

(en application de l'article R. 232-52 du code du sport)

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé**:

Nom et Prénom de l'enfant: .....

né(e) le : ...../...../.....

Autorise tout préleveur, **agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage** ou missionné par la Fédération Internationale dûment mandatée à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :

Nom et prénom de l'enfant : .....

Ce document sera présenté à la personne chargée du prélèvement lors du contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive 2020.

#### Article R 232-52 du Code du Sport

*Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. **L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.***

*L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à l'égard du joueur (deux ans de suspension de compétition).*

*Une copie de cette autorisation doit être conservée par le joueur mineur et devra être présentée, le cas échéant, au préleveur.*

*Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.*

Fait à ..... le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

Signature du représentant légal : .....



# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE

## “Pierre SIGNEUX”

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020  
au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol



### FICHE D'URGENCE MÉDICALE

#### Autorisation parentale d'intervention pour mineur

Je soussigné(e)/nous, (noms et prénoms des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....  
.....

Domicilié(e)s au : .....

.....

Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et/ou technique du Golf de la Porcelaine par l'intermédiaire de l'Association Sportive à prendre toute disposition en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur :

Nom et prénom de l'enfant : .....

né(e) le ...../...../..... soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

À cet effet, le joueur devra être en possession de sa carte vitale ou de sa photocopie.

Le Golf de la Porcelaine s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile : .....

N° portable de la mère : .....

N° portable travail de la mère : .....

N° portable du père : .....

N° portable travail du père : .....

N° portable le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir : .....

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES : traitements médicaux, allergies, autres observations utiles :

Fait à .....

le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

**Signature du représentant légal** : .....



**GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE**  
**“Pierre SIGNEUX”**

**Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020**  
**au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol**



**DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné(e) .....(nom et prénom)  
degré de parenté .....(père, mère, tuteur) agissant en  
tant que représentant légal de l'enfant mineur, nommé ci-dessous :

.....né(e) le ...../...../.....

autorise le Golf de la Porcelaine et l'Association Sportive du Club à publier les photographies /  
diffuser les images prises de mon enfant et de sa personne dans le cadre du Grand Prix Jeunes du  
Golf de la Porcelaine, sans limite de durée, à titre gratuit et à l'exclusion de toute utilisation  
commerciale.

Fait à ..... le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

Signature du représentant légal : .....



# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE

## “Pierre SIGNEUX”

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020  
au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol



### BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ..... PRÉNOM.....

Sexe .....

Date de naissance ...../...../.....

Catégorie : U14  U16

Numéro de Licence .....

Club : .....

Je suis dans le mérite jeunes : Non  Oui  Place.....

Droit de jeu fédéral acquis le ...../...../.....

Adresse postale :

Numéros de téléphone :

Portable : ..... Domicile .....

E-mail.....

Parent, entraîneur ou adulte responsable accompagnant.....

N° de mobile .....

J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve ci-joint.

Je règle mon inscription de 35 € par chèque à l'ordre du Golf de la Porcelaine.  
(15 euros pour les membres du club), (comprenant les green-fees de l'entraînement, du tour 1 et du tour 2 et les droits de jeux) (1 règlement par enfant.)

Les engagements sont à faire parvenir par écrit,

**avant le vendredi 28 septembre 2020 à minuit**, à :

Golf de la Porcelaine  
Célicroux  
87350 PANAZOL

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 05.55.31.10.69

[golf@golf-porcelaine.com](mailto:golf@golf-porcelaine.com)

site web : [www.golf-porcelaine.com](http://www.golf-porcelaine.com)

**L'équipe du Golf du Golf de la Porcelaine vous remercie.**

## Liste des Hôtels conseillés pour le Grand Prix Jeunes.

Tous ces hôtels sont à 20 minutes environ du golf.

| <b>Nom de l'Hôtel</b>              | <b>Adresse</b>  | <b>Téléphone</b>  |
|------------------------------------|---|---|
| <b>Novotel Limoges Le Lac ****</b> | Limoges Nord<br>2, avenue d'Uzurat<br>87280 LIMOGES       | 05 44 20 20 00<br>accorhotels.com   |
| <b>Kyriad Gare Atrium ***</b>      | Limoges Gare<br>22, allée de Séto<br>87000 LIMOGES        | 05 55 10 75 75<br>limoges.atrrium@kyriad.fr<br>www.kyriad-limoges-centre-gare.com   |
| <b>Inter-hôtel APOLONIA ***</b>    | Sortie 35 A20<br>Rue de l'Essart<br>87220 FEYTIAT         | 05 55 06 14 60<br><a href="https://hotel-limoges-apolonia.com/">https://hotel-limoges-apolonia.com/</a>                       |
| <b>Le Green Saint Lazare***</b>    | Avenue du Golf<br>87000 LIMOGES                           | 05 55 06 00 00<br>www.greensaintlazare.com  |
| <b>Comfort Hôtel ***</b>           | 6, avenue du Ponteix<br>87220 FEYTIAT                     | 05 55 31 23 28<br>comfortlimoges@wanadoo.fr<br>www.comforthotellimogessud.fr  |
| <b>Campanile Nord ***</b>          | Sortie 31 A20<br>21, allée Moulin Pinard<br>87100 LIMOGES | 05 55 37 35 62<br>campanile.com   |
| <b>B&amp;B Limoges Gare **</b>     | Limoges Gare<br>24, allée de Séto<br>87000 LIMOGES        | 08 92 70 23 60<br><a href="https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/limoges-gare">https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/limoges-gare</a> |
| <b>Inter-hôtel ARION **</b>        | Limoges Nord<br>30, rue Frédéric Bastiat<br>87000 LIMOGES | 05 55 37 02 55<br>interhotel-arion.com  |